

RAPPORT BISANNUEL **2010-2012**

Édition 2013

the 1990s, the number of people in the world who are undernourished has increased from 600 million to 800 million (FAO 1996).

There are a number of reasons for this increase. First, the world population has increased from 5 billion in 1987 to 6 billion in 1996, and is projected to reach 8 billion by 2025 (FAO 1996). Second, the world population is ageing, and the proportion of the population aged 65 and over is increasing in all countries (FAO 1996). Third, the world population is becoming more urban, and the proportion of the population living in urban areas is increasing in all countries (FAO 1996).

Fourth, the world population is becoming more mobile, and the proportion of the population living in mobile communities is increasing in all countries (FAO 1996). Fifth, the world population is becoming more educated, and the proportion of the population with a primary school education is increasing in all countries (FAO 1996).

Sixth, the world population is becoming more affluent, and the proportion of the population living on less than \$2 a day is decreasing in all countries (FAO 1996). Seventh, the world population is becoming more healthy, and the proportion of the population who are undernourished is decreasing in all countries (FAO 1996).

Finally, the world population is becoming more aware of their nutritional needs, and the proportion of the population who are undernourished is decreasing in all countries (FAO 1996). These factors are all contributing to the increase in the number of people who are undernourished in the world.

The increase in the number of people who are undernourished in the world is a serious problem, and it is important that we find ways to reduce the number of people who are undernourished. There are a number of ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

One way to reduce the number of people who are undernourished is to increase the production of food. This can be done by increasing the area of land used for agriculture, by increasing the yield of crops, or by increasing the number of crops that are produced. There are a number of ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

Another way to reduce the number of people who are undernourished is to improve the distribution of food. This can be done by increasing the efficiency of the food distribution system, or by increasing the number of people who are involved in the food distribution system. There are a number of ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

A third way to reduce the number of people who are undernourished is to improve the nutritional status of the population. This can be done by increasing the intake of nutrients, or by improving the quality of the food. There are a number of ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

Finally, a fourth way to reduce the number of people who are undernourished is to increase the awareness of the problem. This can be done by increasing the number of people who are aware of the problem, or by increasing the number of people who are involved in the problem. There are a number of ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

These are some of the ways to reduce the number of people who are undernourished in the world. It is important that we find ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

The increase in the number of people who are undernourished in the world is a serious problem, and it is important that we find ways to reduce the number of people who are undernourished. There are a number of ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

These are some of the ways to reduce the number of people who are undernourished in the world. It is important that we find ways to do this, and we will discuss some of them in this paper.

Comité stratégique
rue du Banné 23
2900 Porrentruy

032 886 99 01
rectorat@hep-bejune.ch
<http://www.hep-bejune.ch>

Aux instances concernées

Delémont, le 21 mai 2013

Rapport bisannuel de la HEP-BEJUNE de 2010 à 2012

Madame, Monsieur,

Le Comité stratégique de la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE a récemment accepté le rapport mentionné en rubrique. Ce rapport bisannuel présente les temps forts de la HEP BEJUNE au cours de deux années académiques et contribue à mettre en évidence auprès d'un public plus large l'activité déployée par l'institution pour mener à bien ses différentes missions de formation en accord avec les stratégies et orientations définies par le Comité stratégique.

Au cours de ces deux dernières années, la HEP-BEJUNE, qui a fêté ses dix ans d'existence en octobre 2011, a poursuivi son évolution et a procédé à une adaptation et une relocalisation de certaines de ses activités sur ses trois sites dès la rentrée 2012. La mise en œuvre de cette réorganisation permet à l'institution d'initier de nouveaux programmes de formation conformément au cadre légal fixé par la CDIP et de dégager des économies de fonctionnement, tout en veillant à garantir des prestations de proximité pour chaque canton.

Sur le plan institutionnel, on peut relever notamment la création d'un service académique commun aux différentes filières de formation initiale afin de réunir l'ensemble des compétences relatives au traitement des dossiers d'admission et au parcours des étudiants au sein d'une seule et même équipe afin d'améliorer l'information et le suivi des dossiers.

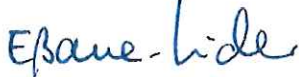
Sur le plan pédagogique, quatre nouveaux programmes de formation primaire et secondaire ont été mis en place dès les rentrées 2011 et 2012. Ils font l'objet d'une demande de reconnaissance auprès de la CDIP, de même que la formation en enseignement spécialisé (MAES). A l'issue de la procédure d'évaluation conduite par les commissions d'experts désignées par la CDIP, la HEP-BEJUNE a reçu un préavis positif concernant la reconnaissance nationale de ses programmes de formation initiale.

D'une manière plus générale, parmi les différentes études menées par la HEP-BEJUNE, l'étude sociodémographique sur la profession enseignante et l'anticipation des besoins en recrutement pour les prochaines années prend toute son importance dans un contexte de pénurie annoncée dans le domaine de l'enseignement.

Si en un peu plus de dix ans, la Haute école a déjà parcouru un très beau chemin, de nouveaux défis attendent encore la HEP-BEJUNE dans le contexte évolutif des institutions de formation pédagogique et du monde éducatif, notamment dans le domaine de la formation ou de la recherche.

Le Comité stratégique souhaite également poursuivre les réflexions en matière de statut du personnel, d'organisation institutionnelle et de gouvernance afin d'optimiser les processus décisionnels. Il sera également procédé, suite à l'accord des trois cantons, à la mise en œuvre, sur le modèle de la HE-ARC, d'une commission interparlementaire.

Je ne saurais conclure sans adresser, au nom de mes collègues Bernhard Pulver et Philippe Gnaegi, mes sincères remerciements au Recteur et à son Conseil de Direction, de même qu'à toutes les personnes pour leur engagement professionnel et personnel en faveur de l'accomplissement des missions de la HEP-BEJUNE. Je remercie également les acteurs et partenaires du monde de l'éducation et de la formation pour leur confiance dans « notre » institution de formation régionale qui contribue de manière significative à la qualité de nos écoles sur le terrain.



Elisabeth Baume-Schneider

Présidente du Comité stratégique

Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports de la République et Canton du Jura

Sommaire

Éditorial	5
Organisation	6
HEP-BEJUNE	8
Formation préscolaire et primaire	10
Formation secondaire	13
Formation continue	15
Recherche	17
Ressources documentaires et multimédias	20
Services du rectorat	23
Services de l'administration et des finances	25
Perspectives	27
L'institution en chiffres	29

Éditorial

Ce rapport, le quatrième produit par la HEP après ceux de 2006, 2008 et 2010, présente une synthèse des projets et des faits marquants durant deux années académiques. Il met en évidence et valorise l'activité déployée par la HEP-BEJUNE pour mener à bien ses missions conformément aux orientations et décisions prises par le Comité stratégique. Ce rapport décrit également un certain nombre de défis qui attendent l'institution au cours de ces prochaines années.

Les différentes réformes conduites de 2010 à 2012 sont en cohérence avec une évolution du processus de tertiarisation de l'institution.

Sur la base d'une étude diligentée par le Comité stratégique, une nouvelle organisation de la HEP impliquant une relocalisation des activités sur les sites a été décidée. À partir de 2012, le site de Bienne accueille la formation des étudiants du secondaire, de l'enseignement spécialisé, des formations complémentaires et les activités de la recherche. Le Service administratif, la direction des médiathèques et une partie des activités du rectorat seront également centralisés sur le site biennois en 2013. Les étudiants en formation préscolaire et primaire sont répartis sur le site de Porrentruy et sur celui de la Chaux-de-Fonds où se situe la direction de la filière. Cette réorganisation permet à la HEP-BEJUNE l'implémentation des nouveaux programmes de formation en cours de reconnaissance nationale et maintient un site dans chacun des trois cantons concordataires.

Les avancées dans l'essor d'une culture de la recherche au sein de l'institution, dans l'émergence de nouvelles compétences scientifiques, notamment grâce à la po-

litique de développement professionnel, ont constitué des étapes importantes dans le processus d'intégration de la recherche. Ces avancées ont servi de base à la rédaction d'une nouvelle politique de la recherche qui doit contribuer à projeter la HEP-BEJUNE dans l'avenir et à la positionner dans l'espace romand, national et international de la recherche en éducation et formation.

Dans une démarche de professionnalisation des prestations de la HEP, un service académique commun pour chacune des filières de formation initiale a été créé. Il assume principalement une fonction de conseil aux futurs étudiants et dirige l'ensemble de la procédure d'admission. En réunissant un ensemble de compétences au sein d'une seule et même équipe, la HEP est d'avis que la gestion de l'information et du suivi des admissions sera de qualité, à la fois rapide et précise.

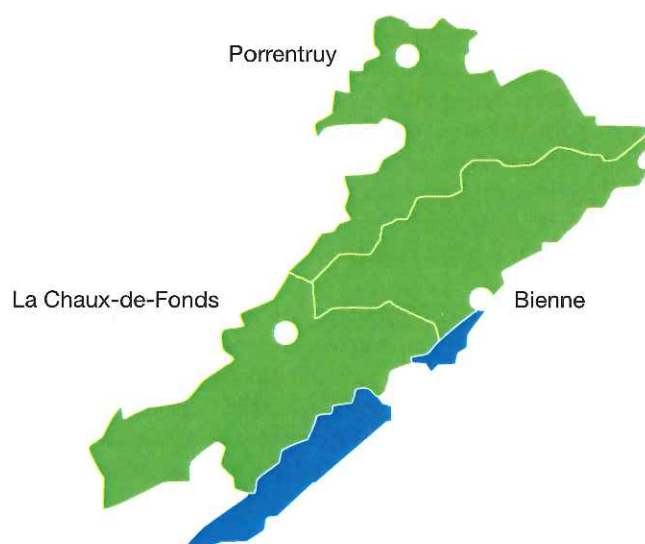
Afin de poursuivre un processus de tertiarisation de l'institution, le Comité stratégique a décidé de continuer les réflexions relatives au statut du personnel. Une *Commission paritaire* a été créée ayant pour mandat un réexamen de la réglementation définissant les modalités d'engagement du personnel administratif et du corps professoral. Un premier rapport est attendu pour le début 2013.

Les réformes menées au cours de ces deux dernières années visent un objectif ambitieux, développer une formation de qualité en positionnant la HEP-BEJUNE comme un partenaire crédible et reconnu dans l'espace BEJUNE, romand et national.

Jean-Pierre Faivre
Recteur de la HEP-BEJUNE

Organisation

La Haute Ecole Pédagogique BEJUNE conduit des activités de formation initiale et continue du personnel enseignant, de recherche, de gestion administrative et offre des prestations par ses médiathèques sur trois sites localisés à Bienne, Porrentruy et La Chaux-de-Fonds.



Le Conseil de la HEP se compose de représentants des formatrices et formateurs, du personnel administratif de la HEP, des étudiantes et étudiants de la HEP, des directrices et directeurs d'écoles, des associations d'enseignantes et enseignants, des associations de parents d'élèves ainsi que d'autres milieux intéressés. Il se réunit à la requête du Comité stratégique ou intervient de sa propre initiative. Il se prononce notamment sur le développement et la politique générale de l'institution. Les membres sont nommés pour une période de quatre ans, renouvelable.

La Commission scientifique, regroupant des spécialistes dans les domaines des sciences de l'éducation et de la recherche, elle se réunit à la requête du Comité stratégique ou intervient de sa propre initiative. Elle se prononce principalement sur les objectifs généraux et, à long terme, sur les plans de formation et les projets

de recherche de la HEP. Les membres sont nommés pour une période de quatre ans, renouvelable.

Le Conseil des formateurs représente le corps professoral de la HEP auprès de la direction. Il est un organe de consultation de nature pédagogique pour le rectorat. Il se réunit à la requête du recteur ou peut intervenir de sa propre initiative. Il émet des avis et des propositions à l'adresse du recteur. Consulté par la direction, le Conseil émet des préavis sur tous les dossiers majeurs de la HEP définissant notamment les grandes orientations du plan de formation, les projets de recherche et de collaboration avec d'autres institutions de formation.

La Commission de la formation continue des formateurs (CFCF) regroupe le doyen de la formation continue et un représentant des formations primaire, secondaire, continue et de la recherche. La Commission propose et organise des modules de formation continue afin de répondre aux besoins et aux attentes des formatrices et formateurs ainsi que de l'institution.

La Commission permanente d'évaluation des parcours de formation (COEV) définit, construit et met en œuvre des outils et des pratiques d'évaluation pour l'ensemble des activités de formation.

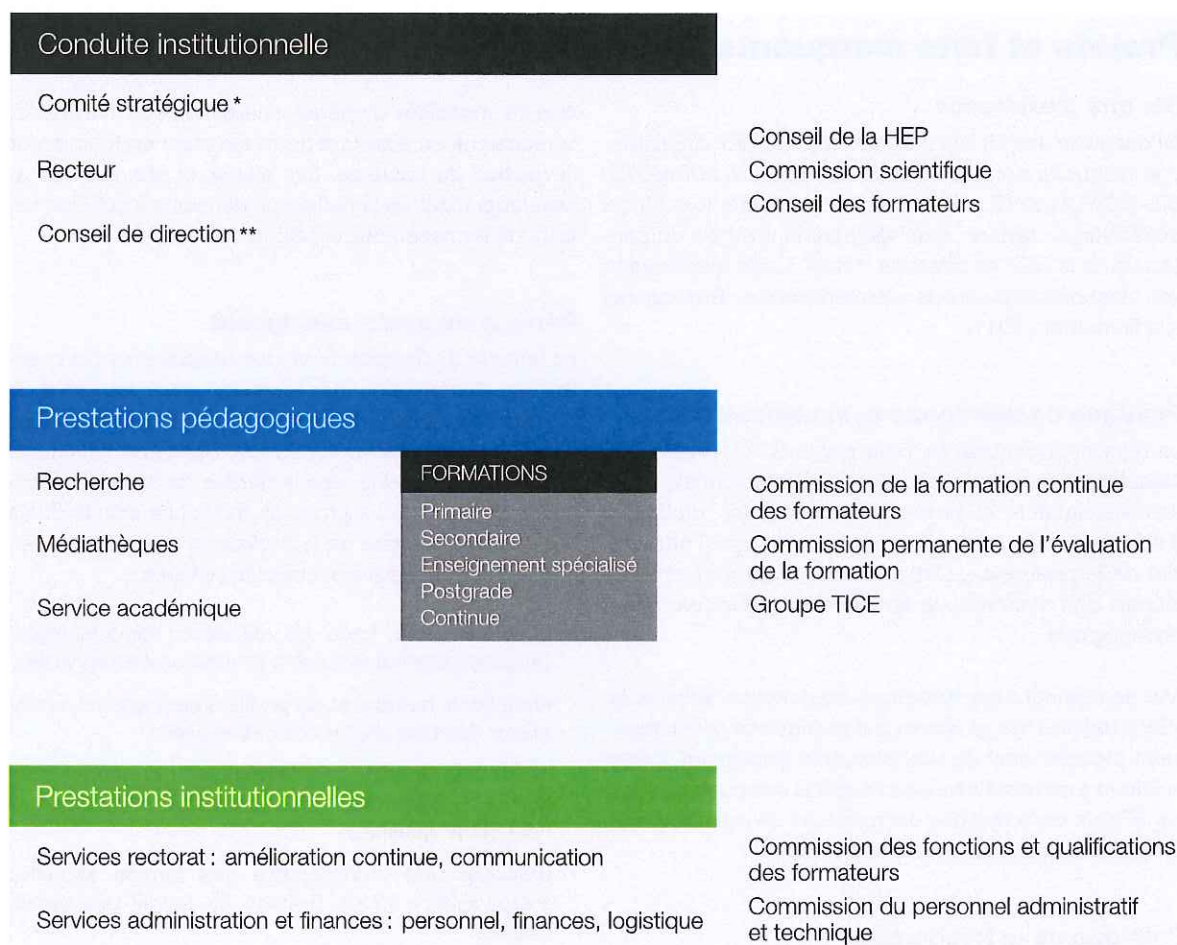
Le Groupe TICE (technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement) développe et propose des outils et des dispositifs pédagogiques destinés aux formatrices et formateurs et à la formation des étudiants. Les prestations du groupe TICE permettent de répondre aux nouveaux développements technologiques dans le monde de l'enseignement.

La Commission des fonctions et qualifications des formateurs (CFQF) est présidée par le recteur. Cette commission réunit un représentant des formations primaire, secondaire, continue et de la recherche. Elle analyse les dossiers des nouveaux collaborateurs et collaboratrices en vue de leur classification au sein de l'institution. Elle identifie les formations complémentaires requises pour répondre aux exigences des postes à pourvoir.

La Commission du personnel administratif et technique représente les différents secteurs administratifs. Elle traite des problèmes de fonctionnement interne de la HEP au plan administratif et technique. Elle examine les problèmes liés aux conditions de travail du personnel et donne son préavis sur tout projet de règlement concernant le personnel administratif et technique.

La Commission formule des propositions d'amélioration des conditions de travail à l'intention des organes de la HEP. ■

L'organigramme fonctionnel



* Le Comité stratégique se compose des Chef-fe-s des départements de l'instruction publique des trois cantons concordataires

** Le Recteur-trice, les doyen-ne-s, les directeur-trice-s forment le Conseil de direction.

HEP-BEJUNE

Projets et faits marquants

Dix ans d'existence

À l'occasion des 10 ans d'existence de la HEP-BEJUNE, une plaquette commémorative intitulée *EN DIX MOTS DIS-MOI DIX ANS* a été éditée et présentée lors d'une manifestation festive organisée pour l'ensemble du personnel de la HEP et différents invités. Cette manifestation s'est déroulée dans la ville médiévale de St-Ursanne à la fin octobre 2011.

Politique de développement professionnel

La réforme introduite en 1995 par la CDIP visait deux objectifs, l'accroissement de la professionnalisation des enseignants et la reconnaissance des diplômes d'enseignement cantonaux, renforçant ainsi l'attractivité de la profession. Cette réforme a entraîné pour la plupart des cantons une tertiarisation de la formation pédagogique.

Afin de répondre aux exigences du domaine tertiaire, la HEP a défini et mis en œuvre une politique de développement professionnel de son personnel enseignant. Cette politique a permis d'accroître l'éventail des qualifications par le biais de formations doctorales et de promouvoir la qualité des enseignements dispensés.

Politique de la Recherche

Les avancées dans la structuration de la plateforme recherche, dans l'essor d'une culture de la recherche au sein de l'institution, dans l'émergence de nouvelles compétences scientifiques, notamment grâce à la politique de développement professionnel, ou encore dans la mise en place de procédures d'évaluation de nos activités et productions scientifiques, ont constitué des étapes importantes dans un processus d'intégration de la recherche. Ces avancées ont servi de base à la rédaction d'une nouvelle politique de la recherche qui doit contribuer à projeter la HEP-BEJUNE dans l'avenir et la positionner dans l'espace romand, national et international de la recherche en éducation et formation.

Cette nouvelle politique redéfinit certains objectifs stratégiques et détermine des axes de recherche. Elle pré-

cise les modalités d'opérationnalisation des activités de la recherche en adaptant notre structure en fonction de l'évolution du contexte, des enjeux et attentes liés au développement de la recherche dans une institution tertiaire de formation des enseignants.

Pénurie du corps enseignant

La pénurie d'enseignants et plus généralement la question de l'adéquation des besoins entre formation et marché du travail sont une source de préoccupation des autorités scolaires en Suisse. Dans ce contexte, la HEP-BEJUNE a initié, dès la rentrée de l'année académique 2009-2010, un projet de recherche intitulé *Étude sociodémographique de la profession enseignante* permettant de répondre aux objectifs suivants :

- construire une base de données sociodémographiques longitudinale sur la profession enseignante;
- identifier le nombre et les profils d'enseignants à remplacer dans les dix prochaines années;
- définir des indicateurs d'attractivité permettant d'attirer et de conserver dans la profession un personnel hautement qualifié;
- proposer une photographie des formes actuelles d'organisation et de division du travail des enseignants.

Sur la base des données récoltées et analysées, un groupe d'accompagnement formé de représentants des départements BEJUNE de l'instruction publiques, de l'Intersyndicale et de la HEP a été chargé de suivre de manière régulière les résultats de cette étude, d'inventorier les problèmes rencontrés dans les trois cantons en termes de pénurie et d'émettre des propositions d'amélioration de la situation à l'intention des autorités politiques.

Dossiers de reconnaissance CDIP

Le Comité stratégique a validé cinq dossiers qui ont été adressés à la CDIP afin d'obtenir ou de prolonger une reconnaissance nationale des programmes de formation initiale débouchant sur un diplôme d'enseignement.

Sont concernées les filières :

- préscolaire-primaire;
- secondaire : une filière secondaire 1, une filière secondaire 1 et 2 et une filière secondaire 2 uniquement pour les disciplines spécifiques des écoles de maturité;
- enseignement spécialisé.

Réorganisation de la HEP

Sur la base d'une étude diligentée par le Comité stratégique, une nouvelle organisation de la HEP-BEJUNE a été arrêtée, impliquant une relocalisation de certaines activités sur les sites.

Dès la rentrée 2012, le site de Bienne accueille les trois plateformes en charge de la formation des étudiants du secondaire 1 et 2 et de l'enseignement spécialisé, des formations complémentaires ainsi que de la recherche. La formation préscolaire-primaire des étudiants est regroupée sur le site de Porrentruy et sur celui de la Chaux-de-Fonds où se situe la direction de la filière.

Le transfert sur le site de Bienne du Service de l'administration et des finances, de la direction des médiathèques et d'une partie des activités du rectorat sera réalisé durant l'année 2013.

Ce redéploiement des activités a nécessité des aménagements plus ou moins importants sur les sites en fonction des nouveaux besoins de locaux (salles de cours, bureaux et médiathèques).

Cette réorganisation permet à la HEP-BEJUNE l'implémentation des nouveaux programmes de formation et maintient un site dans chacun des trois cantons concordataires, tout en dégagant une économie annuelle de fonctionnement estimée à 1,4 million de francs.

Démarche qualité

La loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) fournit un nouveau cadre légal et opérationnel. En accord avec cette loi, un cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses a été défini. Sur cette base réglementaire, la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques de Suisse a défini des standards de qualité pour l'accréditation future des hautes écoles pédagogiques.

La politique d'amélioration continue validée par le Comité stratégique et mise en œuvre à partir de 2011 s'inscrit dans cette perspective et permettra à la HEP d'obtenir, dans un futur proche, son accréditation.

Service académique

Afin de réunir l'ensemble des compétences au sein d'une seule et même équipe garante d'une information de qualité, à la fois rapide et précise, un service académique commun pour chacune des filières de formation initiale a été créé. Ses missions principales consistent à conseiller les futurs étudiants, à diriger l'ensemble de la procédure d'admission, y compris l'attribution des équivalences et les décisions d'admission au sein des filières de formation initiale.

Avec l'arrivée du Service académique, une nouvelle commission a été créée. La mise en place de cette nouvelle *Commission BEJUNE de la formation des enseignant-e-s* permet de répondre favorablement à une demande maintes fois réitérée par différentes instances réclamant la création d'un lieu d'échanges et de concertation entre la HEP et les principaux acteurs concernés par la formation des enseignants de l'espace BEJUNE, c'est-à-dire les services employeurs et les directions d'établissement.

Statut du personnel

En 2010, un groupe de travail a reçu mandat de réexaminer, dans le cadre légal et financier de l'institution, les paramètres définissant les ressources allouées à la HEP et les modalités d'engagement du personnel HEP. Un rapport a été produit et mis en consultation auprès des instances concernées. Vu les réserves émises par les instances consultées au sujet des nouveaux paramètres proposés, le Comité stratégique a décidé d'instaurer un moratoire permettant le réexamen du statut du personnel avec comme objectif, une entrée en vigueur d'un nouveau statut, en principe en août 2013.

Durant l'année 2012, un groupe de travail représentant l'ensemble du personnel HEP-BEJUNE a analysé les différents règlements et a formulé un certain nombre de propositions de modifications.

Ces propositions sont discutées au sein d'une commission paritaire nommée par le Comité stratégique et placée sous la présidence d'une personne externe à l'institution. Sur la base des négociations, la commission paritaire établira à l'intention du Comité stratégique un projet de nouvelle réglementation. Un premier rapport est attendu en début 2013. ■

Formation préscolaire et primaire

Projets et faits marquants

La formation des enseignants est soumise aux diverses transformations qui s'opèrent dans le système éducatif et son évolution s'inscrit évidemment dans un processus d'amélioration continue de la qualité. Les changements au sein de l'école, tout comme ceux touchant la société en général, mobilisent toujours davantage l'expertise, l'autonomie professionnelle et l'adaptabilité des enseignantes et des enseignants.

Processus d'amélioration continue

La qualité de l'enseignement dépend étroitement de la qualité de la formation. Ainsi, si l'enseignant joue un rôle non négligeable dans la construction des savoirs de ses élèves, il importe alors de dispenser la formation lui permettant de construire des savoirs et des compétences de haut niveau pour exercer adéquatement sa profession.

Un rapport de recherche portant sur l'évaluation du programme de formation préscolaire-primaire a été publié dans le courant de l'été 2012. Les résultats issus d'une enquête par questionnaire conduite auprès des diplômés, des étudiants en fin de formation, des formatrices et formateurs en établissement et de la HEP-BEJUNE indiquent que les participants sont globalement satisfaits de la formation et que les étudiants se sentent généralement assez compétents pour enseigner à l'issue de leur formation. Toutefois, le rapport conclut sur quelques pistes concrètes d'amélioration de la qualité de la formation qui seront mises en œuvre au cours des prochains mois. Elles concernent notamment les objectifs principaux suivants :

- exploiter davantage l'articulation théorie-pratique ;
- favoriser la collaboration entre formateurs HEP et formateurs en établissement ;
- assurer une meilleure répartition des évaluations ;
- intensifier les collaborations entre formateurs HEP afin de créer davantage de synergies ;
- proposer des cours de formation aux formateurs en établissement ;
- instaurer un système d'évaluation des places de stage.

Attractivité de la formation

L'engouement pour le métier d'enseignant semble réellement s'inscrire dans la durée. Ce phénomène réjouissant, déjà observé en 2010, s'est encore amplifié en 2011. Cette année-là, nous avons en effet assisté à un afflux massif de candidats à la formation préscolaire et primaire.

Au terme de la procédure d'inscription, nous avons enregistré 182 candidats pour la volée 2011-2014. Si un tel succès était fort réjouissant, il risquait cependant d'être incompatible avec les besoins du terrain, d'une part, avec les ressources de notre institution, d'autre part.

Premièrement, les analyses et perspectives démographiques dans l'espace BEJUNE pour les années 2011 à 2020 indiquent un besoin annuel moyen de 9,3 EPT¹ pour l'école enfantine (avec un écart-type de 3,4 EPT) et de 52,3 EPT pour l'école primaire (avec un écart-type de 13 EPT). Ces 61,6 EPT correspondent à environ 85 nouveaux enseignants engagés à 70-75 %.

Deuxièmement, la qualité de la formation doit rester notre préoccupation majeure. Un dépassement aussi important de la capacité d'accueil maximale (environ 110 étudiants) aurait irrémédiablement entraîné une péjoration de la formation tant théorique que pratique.

Confrontée à la clarté de ces quelques éléments d'analyse, la direction de la filière de formation préscolaire et primaire, a recommandé l'organisation d'un concours d'entrée pour la volée 2011-2014. Le simple fait d'annoncer celui-ci a déjà produit des effets : sur les 182 candidats inscrits, seuls 149 ont pris part aux épreuves du concours. 18 % environ des candidats ont donc renoncé à répondre aux questions du dossier d'admission dont l'objectif principal était de comprendre leurs motivations pour la formation d'enseignant et de les connaître un peu mieux à travers leurs expériences. La deuxième étape du processus de sélection consistait en un entretien individuel avec deux formateurs de la HEP.

Les résultats issus de cette procédure ont permis de sélectionner 116 étudiantes et étudiants qui ont débuté leurs études au mois d'août 2011.

¹ EPT : équivalent plein temps

Concernant la volée 2012-2015, une question importante s'est posée au cours de la procédure d'admission : les changements nombreux et importants en lien avec le nouveau programme de formation allaient-ils avoir une influence prépondérante sur le nombre d'inscriptions ? Force est de constater que tel n'a pas été le cas. En effet, 127 candidatures ont été enregistrées à l'échéance du délai d'inscription (31 janvier 2012). Ce chiffre est relativement proche de ceux observés les années précédentes, à l'exception de 2011. La suppression du site de formation de Bienne n'a donc pas entraîné un fléchissement des inscriptions de candidats bernois comme on aurait pu le craindre.

Regroupement de la formation primaire

Prise en fin d'année 2011, la décision du Comité stratégique de regrouper dès la rentrée 2012 la formation primaire sur les sites de Porrentruy et de La Chaux-de-Fonds a évidemment généré son lot d'inquiétude et de désarroi.

Les étudiantes et étudiants biennois de 1^{ère} et 2^{ème} années sont directement touchés par les déplacements qu'engendre cette réorganisation. Leur répartition sur les deux sites de formation restants s'est faite sur la base de la domiciliation. Quelques difficultés spécifiques ont toutefois été constatées.

Sur le plan pédagogique, le nouveau programme de formation introduit dès la rentrée 2012 offre désormais aux étudiants la possibilité de procéder à certains choix. L'introduction d'options a incontestablement une incidence directe sur la taille des groupes d'étudiants et le souci de la masse critique a donc constitué la principale raison du regroupement de la formation primaire sur deux sites. Le maintien de deux classes seulement (filiales « finissantes ») sur un troisième site de formation (Bienne) aurait entraîné d'une part une complexification trop importante de l'organisation des programmes et, d'autre part, des coûts supplémentaires difficiles à justifier au niveau politique. De plus, sur le plan de la gestion des ressources humaines, la constitution des postes d'enseignement se serait révélée particulièrement difficile.

Même si toutes les préoccupations n'ont certainement pas pu être dissipées, tout a cependant été entrepris afin d'aménager des dispositifs permettant d'alléger au maximum les conséquences de la réorganisation sur les personnes.

Espérons que les mesures prises permettront à chacun de vivre le mieux possible cette nouvelle situation et de profiter également des effets bénéfiques de la réorganisation.

Nouveau programme de formation

Comme toutes les institutions de formation des enseignants du niveau tertiaire, la HEP-BEJUNE entend mettre en œuvre les nouvelles politiques de formation. Elle vise un niveau d'expertise élevé par un programme de forma-

tion exigeant et évolutif. Elle assume solidairement avec les instances politiques des trois cantons qui la constituent les nouvelles orientations stratégiques de la formation. En cela, la HEP-BEJUNE s'inscrit dans la mouvance globale des hautes écoles en fondant son nouveau programme de formation sur les accords de Bologne, les recommandations de la CDIP et le cadre commun des HEP romandes et de l'IUFE pour la formation des enseignants du degré primaire du 19 octobre 2010.

Dans une visée de compréhension du nouveau programme de formation à l'enseignement primaire (1-8 HarmoS), il convient d'en faire ressortir quelques lignes directrices fortes.

Le nouveau programme de formation initiale est construit pour s'adapter et répondre aux exigences du modèle de qualification qui s'est imposé dans les HEP partenaires romandes.

Les étudiants issus de la HEP-BEJUNE sont habilités à enseigner dans les cycles I et II de l'école primaire en obtenant un diplôme pour l'enseignement primaire 1-8 (bachelor à 180 crédits ECTS²) après trois ans de formation.

Toutefois, leur diplôme mentionne les profils de formation qu'ils ont suivis de manière spécifique en plus d'un tronc commun, à savoir une spécification pour les degrés 1-4 ou pour les degrés 5-8, qui, elle-même, implique encore des choix disciplinaires.

Dès leur entrée à la HEP, les étudiants doivent choisir le profil de formation qu'ils souhaitent suivre.

Tronc commun : contenus

Le tronc commun, suivi par tous les étudiants, est un socle qui englobe les connaissances utiles à l'enseignement primaire 1-8.

Il comprend les domaines et disciplines suivants : sciences de l'éducation, recherche y compris mémoire professionnel, pédagogie spécialisée, formation pratique, expression et développement personnel, formation générale, français, mathématiques, allemand, sciences humaines et sociales, sciences de la nature.

Français, mathématiques, allemand, sciences humaines et sociales, sciences de la nature forment les disciplines didactiques noyaux qui autorisent la délivrance d'un diplôme 1-8 avec spécificités eu égard aux besoins des horaires de l'école primaire afin de faciliter l'employabilité et la mobilité professionnelle.

Le tronc commun correspond à un total de 156 crédits ECTS sur un total de 180 nécessaires à l'obtention d'un bachelor. ►

2 ECTS : European Credits Transfer System

Profil : degrés 1-4

Plutôt choisi par les étudiants qui souhaitent travailler dans le cycle I, ce profil comprend les didactiques suivantes :

	ECTS
EMU/Rythmique	8
EPS/Rythmique	7
ACVM (activités créatrices, visuelles et manuelles)	8
Éthique & cultures religieuses	1
Total (en fonction du choix retenu)	24

Profil : degrés 5-8

Plutôt choisi par les étudiants qui souhaitent travailler dans le cycle II, ce profil implique un choix de deux disciplines parmi les quatre didactiques suivantes :

	ECTS
1) ACVM (activités créatrices, visuelles et manuelles)	11
2) Musique	11
3) Anglais	11
4) EPS	11
Éthique & cultures religieuses	2
Total (en fonction du choix retenu)	24

La formation pratique

Tout au long des trois années de formation, selon le principe de l'alternance théorie-pratique, les étudiants suivent des stages.

En première année, ils suivent trois stages compacts de deux semaines et un quatrième sous forme partiellement filée. Ils sont supervisés par une équipe pédagogique composée de formateurs en établissement (FEE) couvrant l'ensemble des degrés de l'enseignement (1-2 ; 3-4 ; 5-6 ; 7-8) et d'un formateur HEP afin de découvrir toutes les facettes du métier.

En deuxième année, les étudiants vivent un stage de rentrée de deux semaines puis deux stages de trois semaines supervisés par des FEE et deux formateurs HEP.

Ils terminent leur année par un stage de quatre semaines en région alémanique.

En troisième année, durant le premier semestre, les étudiants sont rattachés à un établissement formateur. Dans un premier temps, ils suivent un bloc de quatre semaines de stage puis, durant 12 semaines, ils vivent un stage filé à raison d'un jour par semaine. Ils finissent le semestre par une semaine dans l'établissement formateur. Ils sont supervisés par les FEE et les formateurs HEP. Ils terminent leur formation par un stage en responsabilité de cinq semaines.

Spécificités de la formation

Au cours de leurs trois ans de formation, les étudiants suivent en première année un camp d'une semaine dévolu au développement personnel ; en deuxième année, un camp « nature et environnement » et un camp de ski en troisième année.

Ce nouveau programme de formation débouchant sur un diplôme Bachelor of Arts in Primary Education fait actuellement l'objet d'une demande de reconnaissance auprès de la CDIP.

Reconnaissance de la CDIP du diplôme d'enseignement

Durant l'année 2011, un groupe de travail s'est attelé à l'élaboration d'un dossier décrivant de manière détaillée le nouveau programme de formation à l'enseignement primaire pour lequel nous avons déposé au début 2012 une demande de reconnaissance auprès de la CDIP.

Sur la base du rapport et de la proposition de la Commission de reconnaissance des diplômes des hautes écoles pour les enseignantes et enseignants des degrés préscolaire et primaire, le Comité de la CDIP a confirmé en date du 5 octobre 2012 la reconnaissance du diplôme délivré par la HEP-BEJUNE. Cette décision positive est toutefois assortie de quelques conditions nécessitant la production de quelques documents complémentaires d'ici avril 2013.

La confirmation de la reconnaissance a une durée de validité de sept ans. La prochaine échéance est donc fixée pour l'année 2020. ■

Formation secondaire

Projets et faits marquants

Dans un contexte en perpétuelle évolution, la formation secondaire a connu deux années de changements. Dans le cadre de la réorganisation de la HEP, décidée en septembre 2011 par le Comité stratégique, la formation secondaire a migré durant l'été 2012 de La Chaux-de-Fonds à Bienne. En plus des transports de cartons et de l'aménagement de nouvelles salles de cours et de bureaux, d'importants changements ont également été apportés dans le domaine pédagogique avec la préparation d'un nouveau programme Horizon 2011 concernant trois filières de formation et l'offre de nouvelles prestations aux étudiants.

Changements aussi au niveau de la direction de la formation secondaire, M. Alain Zosso, doyen, et Mme Nathalie Fiechter, responsable de l'organisation de la formation, ont souhaité quitter la HEP en 2012. Qui dit départs dit arrivées. Aux côtés du nouveau doyen, M. Jean-Steve Meia, la formation secondaire aura le plaisir d'accueillir, au début de l'année 2013, Mme Alexia Stumpf et M. Paul-André Gareissus. Tous deux seront chargés de l'organisation de la formation, l'une dans le domaine pédagogique, l'autre dans le domaine structurel.

Répartition inégale

Parmi tous les étudiants inscrits en formation, la répartition entre les différentes disciplines reste encore assez inégale, malgré le fait que six disciplines (histoire de l'art, économie et droit, langues anciennes, chimie, musique, psychologie et pédagogie) font désormais l'objet d'un enseignement commun de la didactique au niveau de la Suisse romande. Si certaines disciplines souffrent de surcharge de manière récurrente (histoire, français), d'autres connaissent encore un manque cruel de candidats, notamment en physique et en mathématiques.

L'attrait de la filière master pour l'enseignement au secondaire 1 est malheureusement encore faible. Cette filière, ouverte en 2006, répondait à une demande des directeurs d'établissements du secondaire 1 qui souhaitaient pouvoir engager des enseignants polyvalents pour ce niveau. Même si une progression du nombre d'étudiants dans cette filière a été relevée, plus particulièrement depuis 2009, force est de reconnaître aujourd'hui

que cette filière peine encore à attirer un nombre suffisant d'étudiants en formation malgré la pénurie d'enseignants annoncée à ce degré, ainsi que le manque de débouchés avéré pour le secondaire 2.

Réorganisation des cours de formation et des stages

La structure antérieure respectait le calendrier harmonisé des hautes écoles pour permettre aux étudiants de terminer leur master universitaire jusqu'en septembre. Les cours HEP, précédés d'une semaine de stage préparatoire de prise de contact avec les milieux scolaires, ne commençaient qu'à mi-septembre.

Dès 2010, une réorganisation des stages est intervenue suite à une demande de certains milieux scolaires. Cette nouvelle organisation s'articule sur deux ans :

- Première année: le stage est organisé sur toute l'année, à partir de mi-septembre, dans un établissement du secondaire 1 ou 2, pour la première discipline d'enseignement à raison de 4 à 6 périodes par semaine. L'étudiant suit les cours de didactique de cette discipline et un certain nombre de cours des sciences de l'éducation.
- Seconde année: le stage concernant la seconde discipline, à raison de 4 à 6 périodes hebdomadaires, est organisé sur toute l'année dans un établissement d'un autre degré que celui de l'année précédente, afin que l'étudiant soit familiarisé aussi bien avec le secondaire 1 qu'avec le secondaire 2. L'étudiant suit les cours de didactique de cette discipline et le solde des cours des sciences de l'éducation. Il réalise également un travail pratique d'observation en rapport avec son stage.

Horizon 2011

Ce très vaste projet, conduit depuis 2007, vise à rendre les formations existantes conformes aux nouvelles exigences de la CDIP qui se traduisent notamment par une augmentation du nombre de crédits ECTS de formation. Le nombre de crédits passe à 94 pour une discipline, respectivement à 104 et 114 pour deux et trois disciplines. ►

Le diplôme combiné pour le secondaire 1 et les écoles de maturité a obtenu la reconnaissance de la CDIP en 2004, mais les exigences ayant changé en 2005, il a fallu adapter le programme proposé en vue d'une révision de cette reconnaissance.

Le diplôme pour l'enseignement au secondaire 1 (Master of Arts or of Science in Secondary Education) proposé depuis 2006, et bénéficiant de mesures transitoires, a également fait l'objet d'une adaptation afin qu'il soit conforme aux nouvelles exigences de la CDIP.

Parallèlement à l'organisation de l'enseignement commun au niveau romand de la didactique pour les disciplines à faible effectif d'étudiants et/ou à faible dotation horaire, la formation secondaire a mis sur pied une nouvelle formation menant au diplôme pour les écoles de maturité, ceci uniquement pour les disciplines enseignées exclusivement au secondaire 2.

Ces trois nouveaux cursus de formation ont été mis en œuvre à la rentrée 2011. Certaines particularités de l'espace BEJUNE ont été conservées, à savoir la possibilité d'un « tuilage » avec la fin des études universitaires et une certaine souplesse dans l'organisation des formations proposées (étalement de la formation). L'introduction de stages en continu est la grande révolution de cette nouvelle organisation des formations et les échos recueillis sont très positifs.

Trois dossiers définissant les caractéristiques de chaque filière de formation ont été réalisés et envoyés à la CDIP afin d'obtenir une reconnaissance nationale. Deux visites d'évaluation ont été effectuées en novembre 2012 par un groupe d'experts désigné par la Commission de reconnaissance. Le long chemin de la reconnaissance, démarré en juin 2010 avec le dépôt des demandes, devrait aboutir à l'été 2013. Des titres reconnus au niveau suisse améliorent l'employabilité de nos diplômés.

Nouvelles prestations offertes aux étudiants

- Le diplôme additionnel: la formation secondaire offre à des personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement la possibilité d'ajouter une ou des disciplines enseignables à leur diplôme de base afin de répondre avec souplesse aux besoins des employeurs.
- La prise en compte des acquis: le 28 janvier 2008, la CDIP a édicté une directive pour la prise en compte des acquis antérieurs de formation. Sur cette base réglementaire, des équivalences pour des cours ou pour la pratique professionnelle peuvent être accordées à des personnes ayant déjà effectué certains éléments de formation.
- La formation complémentaire pour l'enseignement dans les écoles professionnelles: répondant à une nouvelle exigence de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), un pro-

gramme de formation facultatif, comportant deux modules de 5 crédits ECTS, est proposé aux étudiants qui souhaitent acquérir un atout supplémentaire quant à leur employabilité potentielle dans les écoles professionnelles. Ce programme a fait l'objet d'un partenariat avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), un partenariat officialisé par la signature d'une convention entre cet institut et la HEP.

- L'équivalence MAS (Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education): en novembre 2009, la CDIP a accepté que le titre MAS soit donné parallèlement au diplôme pour les écoles de maturité ou au diplôme combiné pour le secondaire 1 et les écoles de maturité. Ainsi, toutes les personnes au bénéfice de ces diplômes délivrés en 2008 et 2009 peuvent demander au secrétariat de la formation secondaire une équivalence de leur diplôme reconnu par la CDIP avec un Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education. ■

Formation continue

Projets et faits marquants

Dans le cadre d'une de ses missions, la HEP-BEJUNE assume le perfectionnement de l'ensemble du corps enseignant des cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne francophone. Tous les niveaux sont concernés: préscolaire, primaire, secondaire 1 et secondaire 2.

Durant cette période 2010-2012, plus de 5000 personnes ont ainsi pu bénéficier des prestations offertes par la formation continue de la HEP-BEJUNE. Les actions proposées peuvent être réparties en six grands groupes.

Innovation et accompagnement du changement

Conséquence de la votation fédérale populaire de 2006 (HarmoS), le fait marquant de ces deux années est, sans aucun doute, la décision prise par les cantons d'utiliser dans toutes les classes francophones le même plan d'études romand (PER). La formation continue a contribué dans une large mesure à faire connaître ce plan dans l'espace BEJUNE, puis a accompagné les premiers enseignants ayant à l'utiliser. Répartie sur trois ans, l'introduction du PER est déjà effective pour les deux tiers des enseignants des onze années de l'école obligatoire (1 à 11H). Ce ne sont pas moins de trente-cinq enseignants-formateurs en provenance des trois cantons, de tous les cycles et de tous les domaines disciplinaires, qui ont apporté leur soutien, un demi-jour par semaine, à cet important dispositif de formation continue s'étalant sur plusieurs années.

Tous les domaines disciplinaires sont concernés par les effets de la mise en place du PER. La formation continue apporte son soutien à la concrétisation du PER par des actions ciblées au sein des établissements scolaires et dans le cadre de réseaux disciplinaires.

Dans le domaine du sauvetage, la HEP-BEJUNE propose une offre identique aux enseignants des trois cantons concernés. Celle-ci répond aux exigences des directives cantonales visant à assurer la sécurité des enfants se trouvant à proximité des plans d'eau. Cette formation est reconnue par la société suisse de sauvetage (SSS).

Le cycle des conférences offertes au grand public propose des sujets issus des travaux de recherche ainsi que des débats en lien avec l'enseignement.

En termes statistiques, l'intérêt pour l'offre de perfectionnement diffusée par la brochure papier et le site Internet continue de baisser.

Formations certifiées

Une volée de seize personnes a obtenu un Certificat d'études avancées (CAS) de médiateurs et médiatrices scolaires.

Dans le domaine de la supervision une douzaine de personnes ont terminé les cours conduisant au Master d'études avancées (MAS) en supervision.

La HEP-BEJUNE participe à la formation romande pour les enseignants d'activités créatrices et d'enseignement familial (PIRACEF). Cette formation permet d'obtenir, en fonction des critères d'admission, un Certificat d'études avancées (CAS), suivi d'un Diplôme d'études avancées (DAS) ou alors un Certificat de formation continue à validité BEJUNE.

Après avoir élargi le domaine de compétence de plus de 200 personnes, la HEP a remis, pour la dernière fois, des diplômes d'enseignement pour les niveaux « -2+2 ». La mobilité à l'intérieur des cycles d'étude reste une préoccupation et une nouvelle offre sera étudiée.

Formations attestées

Avec l'introduction du PER, près de trois cents personnes ont été annoncées par les cantons pour assurer l'enseignement de l'anglais à partir de la 7^{ème} HarmoS. Après avoir consolidé leur bagage linguistique individuellement, les personnes concernées suivent une formation didactique dispensée en anglais et commune aux trois cantons. Les 120 premiers nouveaux enseignants ont reçu une attestation BEJUNE. Ce dispositif sera maintenu encore quelques années. ▶

Les autres domaines disciplinaires proposent aussi des activités de perfectionnement. C'est le cas en particulier des MITIC³ et des langues avec la formation PEL⁴.

Enseignement spécialisé

La formation de la HEP-BEJUNE dans le domaine de l'enseignement spécialisé est reconnue par la CDIP depuis 2002. Cette formation a été repensée entièrement afin de répondre aux nouvelles exigences intercantionales. Ainsi, en 2009, une première volée de vingt-cinq personnes a débuté une formation conduisant à un Master of Arts en enseignement spécialisé (MAES). Cette première cohorte a ainsi obtenu un master validant une formation de 90 crédits ECTS, réalisée en emploi sur trois ans.

En parallèle, une formation conduisant au Diplôme d'études avancées en soutien pédagogique (DAS) a été proposée pendant deux ans. Cette formation est intégrée à la première année du MAES. Jusqu'en 2012, seules cinq personnes en deux volées ont obtenu ce DAS. Il a donc été décidé d'abandonner cette formation faute d'intérêt.

Aide financière

La formation continue apporte son soutien financier pour faciliter la réalisation de projets de développement professionnel individuels ou collectifs. Ces demandes sont en augmentation régulière. La mise en place de formations au sein des établissements apporte une aide précieuse et adaptée aux besoins exprimés. C'est particulièrement le cas pour les établissements du secondaire 1 et 2. De la même manière, des réseaux d'enseignants de la même discipline peuvent bénéficier de soutien pour développer des compétences nouvelles dans leur domaine d'activité.

Activités spécifiques à chaque canton

Depuis la création de la HEP-BEJUNE en 2001, chaque canton de l'espace BEJUNE a conservé quelques spécificités liées à ses structures d'enseignement, aux programmes ou à l'organisation scolaires. Ces formations spécifiques sont réalisées en plus des prestations BEJUNE et sont financées par les cantons eux-mêmes. En 2010, cela représentait environ un tiers de l'activité de la formation continue.

Lors de chaque nouvelle demande cantonale de réalisation de prestations pédagogiques, la HEP s'efforce de proposer une réponse identique pour l'ensemble de l'espace BEJUNE. Un système de formation harmonisé au

niveau suisse, un plan d'études romand, une formation initiale des enseignants identique dans l'espace BEJUNE, tous les ingrédients sont réunis pour renforcer la mise en place d'une réponse commune aux besoins de développement professionnel du corps enseignant BEJUNE. ■

³ MITIC: Médias, images et technologies de l'information et de la communication

⁴ PEL: Portfolio européen des langues

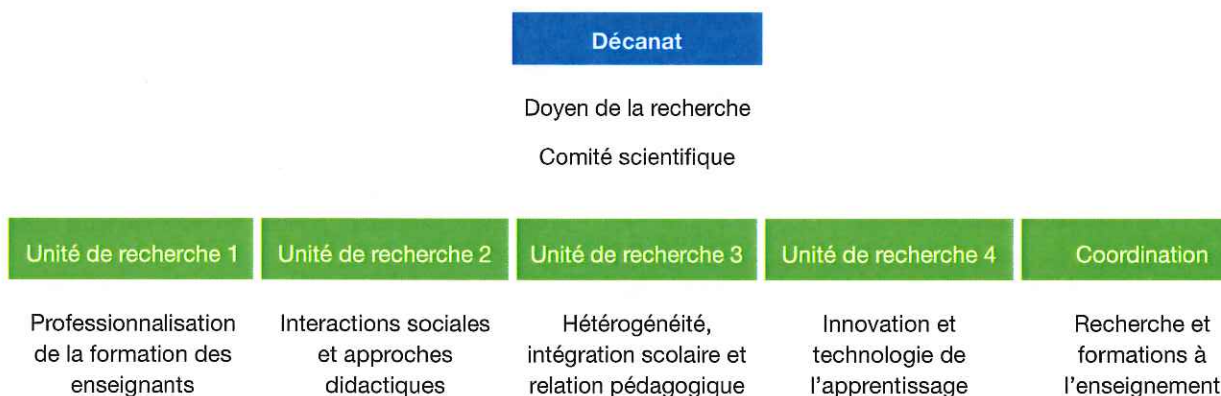
Recherche

Projets et faits marquants

Le développement de la recherche dans la vie de notre institution tertiaire est resté un des objectifs prioritaires entre 2010 et 2012. Une étape importante a été franchie au cours de cette dernière année avec l'écriture d'une nouvelle politique de la recherche. Celle-ci a recueilli l'adhésion de l'ensemble du personnel lors de la phase de consultation. Elle concrétise et opérationnalise de nouvelles orientations concernant notamment les relations entre recherche et formation à l'enseignement et la vision transversale de la place de la recherche. D'autres événements significatifs ont marqué cette période. Nous les présentons ci-dessous en quatre points.

Organisation de la recherche

Le développement de la recherche ainsi que l'évolution de sa place au sein de l'institution impliquait une réorganisation de la plateforme recherche. Voici la nouvelle structure :



À partir de 2010, la création d'un nouveau comité scientifique à l'interne de la plateforme recherche a notamment favorisé l'opérationnalisation de la politique de la recherche, la mise en place de procédures d'évaluation des projets et des publications de recherche, le renforcement des dispositifs d'amélioration continue.

À partir de 2012, la création d'unités de recherche (UR) a constitué une étape charnière dans l'organisation des activités de recherche au sein de la HEP-BEJUNE. Ces unités visent prioritairement :

- à exploiter nos axes de recherche en favorisant le développement d'une expertise de la HEP-BEJUNE dans des champs de recherche déterminés ;
- à participer à la formation de la relève scientifique ;

- à favoriser la recherche de financements externes ;
- à contribuer au développement d'une culture commune de la recherche en facilitant l'encadrement et l'accompagnement de formateurs, enseignants ou étudiants souhaitant s'engager dans des activités de recherche.

La création d'une coordination de la recherche, à partir de 2011, a renforcé ce rapprochement entre recherche et formation à l'enseignement. Le coordinateur est responsable du développement des dispositifs dans les différentes filières et de la mise en œuvre des principales orientations du programme de formation à et par la recherche. Il coordonne aussi les activités d'accompagnement d'étudiants (directions de mémoire, ateliers de recherche, séminaires) durant leur parcours scientifique à la HEP. ►

Projets et activités de recherche

Au cours de la période 2010-2012, la HEP-BEJUNE a développé différents types de projets de recherche (institutionnels, émergents, en développement pédagogique). Certains de ces projets ont donné lieu à la publication de rapports de recherche, d'ouvrages ou d'articles. D'autres sont encore en cours de réalisation. Basés sur un travail en équipe, ils s'inscrivent dans les axes définis par la politique de la recherche et dans les activités des différentes unités de recherche. Voici une liste des principaux projets développés à la HEP-BEJUNE entre 2010 et 2012 :

- *Étude sociodémographique de la profession enseignante et anticipation des besoins en recrutement pour les prochaines années* – Giuseppe Melfi, Bernard Wentzel et Christine Riat en partenariat avec les services d'enseignement des différents cantons;
- *Professionnalisation de la formation des enseignants: le cas de la Suisse* – Bernard Wentzel, François Joliat, Francesco Arcidiacono et partenaires externes;
- *L'insertion professionnelle des enseignants* – François Gremion, Bernard Wentzel et partenaires externes (Conseil académique des hautes écoles romandes-CAHR);
- *L'établissement formateur: projet pilote* – Denis Perrin en partenariat avec l'école de Saint-Imier;
- *Analyse et évaluation des programmes de formation primaire* – Sylvain Jaccard;
- *Analyse des pratiques professionnelles. État des lieux des dispositifs et perspectives d'avenir* – Pierre Petignat et partenaires externes;
- *Impact des réformes éducatives (Harmos – PER) sur la formation des enseignants* – Marcelo Giglio, Marie-Paule-Matthey en partenariat avec l'Université de Neuchâtel, les Services d'enseignement de Berne et Neuchâtel et partenaires de terrain;
- *Enseignement de l'allemand par immersion en 1H et 2H dans le canton de Neuchâtel* – Audrey Morisod en partenariat avec le Service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel et l'IRDP;
- *Balises Maths 1P/2P* – Anne Maréchal et Antoine Gaggero;
- *Collaboration, créativité et réflexion à l'école: quels apprentissages pour les élèves et quels nouveaux savoirs professionnels des enseignants?* (réalisation audiovisuelle) – Marcelo Giglio;
- *Séquences d'enseignement et apprentissage: introduction de nouveaux contenus d'enseignement* (réalisation audiovisuelle) – Julien Clénin et partenaires de terrain;
- *PROVOC: provoquer les vocations* – Jacques Ducommun en partenariat avec l'Université de Neuchâtel;
- *Pour une méthodologie renouvelée de la musique au premier cycle du PER: l'effet du geste/son dans les*

acquisitions rythmiques et mélodiques – François Joliat et partenaires de terrain;

- *Interculturalité et prise en compte de l'hétérogénéité des publics scolaires* – Georges-Alain Schertenleib, Audrey Morisod et partenaires de terrain;
- *Structures et acteurs scolaires de l'intégration des élèves ayant des besoins spécifiques* – Lise Gremion et partenaires externes;
- *Évaluation d'une formation sur l'intégration des Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC) dans les classes* – Stéphanie Boéchat-Heer, Giuliana Caravaggi et partenaires de terrain;
- *Intégration des TICE: quelles formations pour quels développements?* – Stéphanie Boéchat Heer, Giuseppe Melfi et partenaires externes (HEP Fribourg: requérant principal projet DORE).

Valorisation et retombées de la recherche

Les projets et activités de la recherche ont pu être valorisés et reconnus de différentes manières. L'obtention de financements externes constitue un élément important de la reconnaissance de nos activités scientifiques. Voici quelques financements obtenus entre 2010 et 2012 :

- *Projet de recherche DORE FNS: Professionnalisation de la formation des enseignants: le cas de la Suisse* – Bernard Wentzel (Requérant principal);
- *Projet de recherche DORE (financement FNS): Intégration des TICE: quelles formations pour quels développements?* – Stéphanie Boéchat-Heer (Partenaire national); Requérant principal: Pierre-François Coen de la HEP-FR;
- *Colloque scientifique annuel de la CDHEP (financement FNS): Pratiques de recherche dans les institutions de formation des enseignant-e-s* – Bernard Wentzel (Requérant principal);
- *Projet de recherche CAHR: L'insertion professionnelle des enseignants* – François Gremion (coordinateur du projet);
- *Projet de recherche SEO-IRDP-HEP-BEJUNE: Enseignement de l'allemand par immersion en 1H et 2H dans le canton de Neuchâtel* – Audrey Morisod (collaboratrice scientifique HEP-BEJUNE); Responsable du projet: Daniel Elmiger de l'IRDP.

D'autres formes de valorisation, directement liées à un enjeu de retombées de la recherche, ont été mises en place dans le cadre de la constitution de l'agenda annuel de la recherche HEP-BEJUNE. Pour les années 2010 à 2012, cet agenda s'est encore enrichi d'une grande variété de manifestations scientifiques à l'intention des différents acteurs de la communauté éducative. Les problématiques abordées portent à la fois sur nos axes de recherche et sur la réalité du travail et de la formation des enseignants.

À titre d'exemple, nous pouvons citer les manifestations suivantes :

- Colloque international : *Intégration scolaire : regards croisés sur les nouveaux défis dans la formation des enseignants*, lundi 18 et mardi 19 avril 2011 à Bienne ;
- Journées d'étude : *Impact des réformes dans l'enseignement et la formation des enseignants*, jeudi 19 et vendredi 20 mai 2011, à Bienne ;
- Colloque annuel scientifique de la CDHEP : *Pratiques de recherche dans les institutions de formation des enseignant-e-s*, 27 avril 2012 à Bienne (co-organisé avec l'IRD);
- Journées institutionnelles de la recherche HEP-BE-JUNE, 20 et 21 juin 2012.

Publications de la recherche

Durant la période 2010-2012, les chercheurs de la HEP-BEJUNE ont encore renforcés notre position et notre crédibilité au sein de la communauté scientifique internationale au travers de nombreuses publications, sous la forme d'ouvrages, d'articles, de rapports de recherche ou d'actes de congrès, validées à l'issue des procédures traditionnelles d'évaluation scientifique. L'accueil très positif réservé à d'autres publications, destinées plus spécifiquement à la communauté enseignante, a démontré l'intérêt mais également les attentes vis-à-vis des travaux réalisés au sein de la plateforme recherche. Enfin, deux formatrices de la HEP-BEJUNE ont soutenu leur thèse de doctorat en 2012. Une soutenance de thèse est un événement important dans une carrière de chercheur. Elle est aussi l'occasion de rendre public l'aboutissement de travaux de recherche importants.

Nous ne pouvons pas présenter dans ce rapport une liste exhaustive de plus de 150 publications de nos chercheurs entre 2010 et 2012. La liste des publications est accessible sur le site Internet de la HEP-BEJUNE à l'adresse suivante : <http://www.hep-bejune.ch/recherche/presentation> ■

Ressources documentaires et multimédias

Projets et faits marquants

Intégration au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale – RERO

Le projet majeur qui a mobilisé les collaborateurs et collaboratrices des Ressources documentaires et multimédias durant la période 2010-2012 est la migration du système intégré de gestion de bibliothèque *Horizon* au logiciel *Virtua*, avec l'intégration au Réseau des bibliothèques romandes (RERO) et au Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ).

Coordonné par un groupe de bibliothécaires et sous la responsabilité du service de l'administration et des finances le projet complexe et délicat de la migration a été mené en collaboration avec la HEP Fribourg. Il a exigé l'investissement de tout le personnel de la plateforme. Les travaux préparatoires ont débuté en 2008 et se sont intensifiés au courant de l'année 2010. Un travail important de « nettoyage » de la base de données a été effectué en amont du changement de système, avec la mise à jour, la correction et l'élimination de notices bibliographiques. Des adaptations du logiciel *Virtua* et de l'interface utilisateurs ont aussi été demandées afin de garantir une même palette de services aux utilisateurs des médiathèques. Un module de pré-réservations et un module de prêt technique ont donc été développés par RERO à la demande de la HEP-BEJUNE et de la HEP Fribourg.

Le catalogage a débuté avec *Virtua* en juin 2011 et le service de prêt en septembre. Le travail a été effectué en parallèle sur *Horizon* (retours et prolongations) et *Virtua* (nouveaux prêts et pré-réservations, puis retours) jusqu'à la fin de l'année 2011. Le système *Horizon* a été totalement désactivé à fin juin 2012. La migration a été aboutie sans fermeture des médiathèques, ni interruption du service.

Les médiathèques travaillent dorénavant en réseau avec environ 220 bibliothèques universitaires, publiques, patrimoniales et spécialisées, et participent à l'élaboration d'un catalogue collectif. RERO est au service des 50'000 étudiants des universités de Genève, Fribourg, Lausanne et Neuchâtel, de la Haute école spécialisée HES-SO et des Hautes écoles pédagogiques BEJUNE, Fribourg, Vaud, et Valais, et d'environ 280'000 utilisateurs inscrits. Le RBNJ, site neuchâtelois et jurassien – et désormais

bernois – de RERO, regroupe une soixantaine de bibliothèques et effectue le lien avec le catalogue collectif du Réseau romand. La directrice des médiathèques a intégré le Conseil de direction du RBNJ et les bibliothécaires participent à des groupes de travail de ce réseau (groupes prêt, indexation, catalogage, acquisitions).

Au niveau du Grocedop (Groupe des centres romands de documentation pédagogique), les institutions membres de RERO ont constitué un groupe afin de gérer les questions propres aux bibliothèques des hautes écoles pédagogiques et d'en défendre les intérêts.

Les collections des médiathèques gagnent en visibilité sur le RBNJ et RERO et peuvent en grande partie être empruntées par tous les utilisateurs de ces réseaux – certains fonds restent toutefois réservés aux étudiants, formateurs et chercheurs de la HEP et aux enseignants BEJUNE. De même, les utilisateurs des médiathèques ont accès aux documents du RBNJ, et de RERO par le prêt entre bibliothèques. La circulation des documents entre les médiathèques et les réseaux RBNJ et RERO s'effectue dès janvier 2012 grâce au passage du service de messagerie des médiathèques deux fois par semaine à la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy et une fois par semaine à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Des formations RERO ont été données aux étudiants et aux formateurs de la HEP par les bibliothécaires sur les trois sites, ainsi qu'à l'ensemble des enseignants des écoles enfantines (1-2H) des trois cantons. Des moments d'accueil spécifiques ont été offerts à l'ensemble de la communauté enseignante afin de la familiariser à cette nouvelle interface. Par ailleurs, un guide d'utilisation de RERO a été conçu, qui intègre les spécificités des médiathèques.

Politique documentaire

En conséquence de la décision de réorganiser la HEP, un ajustement de la politique documentaire s'est imposé afin d'anticiper les changements institutionnels effectifs dès la rentrée académique 2012. L'accent s'est porté

sur l'acquisition de documents concernant les degrés secondaires à Bienne et le renforcement des collections destinées à l'enseignement du primaire à La Chaux-de-Fonds et à Porrentruy. La révision des pôles d'excellence et de la répartition des documents entre les sites devra être formalisée prochainement.

Tenant compte de l'évolution du monde documentaire, les médiathèques ont continué à offrir des accès aux contenus numériques: bases de données pédagogiques, ainsi qu'une sélection de sites Internet non commerciaux à usage pédagogique. De plus, le service technique des médiathèques a complété son offre d'appareils par des tablettes numériques. Des applications ciblées en matière de littérature jeunesse peuvent ainsi être proposées. Ce type d'offre numérique sera développé à l'avenir.

Une bibliothécaire a participé au groupe de travail romand de la Bibliothèque scolaire numérique, qui vise à offrir un accès facilité à des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA).

Prestations à l'interne

La collaboration avec les formateurs et chercheurs vise à l'adéquation des collections et des prestations des médiathèques avec les besoins de l'institution. Un échange régulier s'est effectué dans le cadre du Comité d'acquisition, auquel se sont ajoutés de nombreux contacts directs.

Une présentation des médiathèques et une formation à la recherche documentaire a été organisée pour tous les étudiants de la HEP-BEJUNE. En collaboration avec des formateurs et le coordinateur de la recherche en particulier, des thématiques plus pointues ont été traitées par des bibliothécaires dans le cadre des modules de formation.

Des enregistrements vidéo ont été réalisés par les techniciens des médiathèques à l'occasion des colloques et conférences organisés par l'institution.

Prestations à l'externe

Les bibliothécaires ont présenté des ressources pédagogiques aux enseignants du terrain, dans le cadre de cours de formation continue autour de thématiques telles que la littérature jeunesse, le français langue étrangère (FLE) ou les premiers apprentissages scolaires.

En 2010, les techniciens de la plateforme ont pu continuer à mettre en œuvre leurs compétences pour l'opération Lire-Délire, une série d'émissions produite par la TSR (aujourd'hui RTS) en collaboration avec des classes secondaires de chaque canton romand. Avec les enseignants, ils ont participé à la création, au tournage et au montage d'un vidéoclip sur la base d'un scénario écrit

en classe, à partir d'une sélection de romans. En 2011, la participation des techniciens a été suspendue et des maisons de production externes ont été mandatées, en raison de la migration RERO.

Partenaire institutionnel du Festival de l'Ultracourt du Jura, la plateforme a assuré l'encadrement des enseignants inscrits avec leurs classes, une participation au jury, ainsi que les prestations techniques de la cérémonie de remise des prix.

Valorisation des fonds/Promotion des médiathèques

Les médiathèques ont maintenu leur politique d'expositions dans le but de promouvoir leurs services auprès des enseignants du terrain. Elles proposent des expositions destinées aux élèves du cycle 1 et 2, en adéquation avec les branches enseignées. La fréquentation des expositions anime les sites de la HEP.

Les expositions suivantes ont été organisées durant la période visée par le présent rapport :

- L'exposition *Sans eux, sans vous*, conçue par l'Association jurassienne des migrants pour les classes de tous niveaux, a été présentée en plein air à proximité de la médiathèque de La Chaux-de-Fonds en automne 2010, finissant ainsi sa tournée sur les trois sites. La fréquentation totale de l'exposition et des ateliers et animations s'y rapportant se monte à 2580 visiteurs en 19 semaines.
- L'exposition interactive *Plat comme le globe*, créée par l'Espace des Inventions et destinée à un public dès 7 ans, a attiré un total de 1312 personnes, surtout des classes du primaire et du secondaire, dans les médiathèques en 2011.
- L'exposition *Animalement vôtre*, conçue par le Pavillon des sciences de Montbéliard, a été présentée sur les trois sites au premier semestre 2012 et a remporté un vif succès avec 2753 visiteurs en 19 semaines.

L'exposition *Mystères d'un livre*, création des médiathèques, a été louée par la HEP Fribourg, la Médiathèque Valais à St-Maurice, la Bibliothèque des jeunes de Nyon, le SEM Documentation à Genève et le Collège de Grand-Champ à Gland. Cette tournée romande participe au rayonnement de notre institution au-delà de nos trois cantons.

Les médiathèques ont réalisé trois expositions « clés en main » à prêter aux bibliothèques scolaires et autres institutions intéressées: *Promenons-nous dans les bois*, *A chacun sa cabane* et *Japon*.

D'autres animations et expositions ont ponctué la vie des médiathèques: *La mouche qui lit*, présentation de travaux d'étudiants sur la littérature jeunesse; *Du toc le* ▶

plastique ?, intégrant des travaux pratiques d'étudiants; *Ecriture émergente*, une exposition visitée par les enseignants du cours Dire-écrire-lire; *Livres détournés: pliages*, qui intégrait des travaux d'étudiants sur le thème du « livre détourné »; accueil des clubs de lecture; participation au programme et à l'animation de la Semaine des lectures; présentations des ouvrages des Éditions HEP-BEJUNE. Par ailleurs, des tables thématiques ont été réalisées à la demande des formateurs.

Pour promouvoir leurs activités, les médiathèques et les Éditions HEP-BEJUNE ont tenu un stand au salon *Rév'Oh* livre qui s'est tenu en juin 2011 à la Maison du Concert à Neuchâtel.

Les responsables des médiathèques ont maintenu la collaboration avec les chargés de mission et délégués à la lecture des trois cantons.

Indicateurs de prêt et services spécifiques

Les statistiques de prêt donnent une vision de l'activité des emprunts sur les différents sites. Le nombre total de prêts et de renouvellements de prêts de documents est resté stable entre 2010 et 2011. On constate toutefois que les prêts diminuent à la médiathèque de La Chaux-de-Fonds, tout en progressant à Bienne et à Porrentruy. Ces chiffres semblent se confirmer en 2012; toutefois il conviendra d'attendre les effets de la réorganisation sur la fréquentation des médiathèques et d'en dégager une tendance. Suite à l'intégration à RERO, une augmentation des emprunts est attendue pour les années à venir, avec les prêts aux utilisateurs du RBNJ et les prêts entre bibliothèques.

Le prêt technique (appareils) est clairement en augmentation, indicateur potentiel de l'importance croissante de l'environnement multimédia dans l'enseignement. D'autres services sont en léger recul, tel l'enregistrement d'émissions de télévision à l'intention des enseignants, Internet proposant de plus en plus d'accès immédiats à ce type de contenu. ■

Services du rectorat

Projets et faits marquants

Projets menés par le Service communication

Le Service communication a conduit de nouveaux projets s'ajoutant aux activités régulières de promotion des formations, de publication (brochures, affiches institutionnelles, rapports de recherche) et d'organisation de diverses manifestations (cérémonie de remise des titres, etc.).

Les principaux projets menés au cours de ces deux dernières années :

- La mise en ligne à la rentrée 2011 d'un nouveau site Internet ;
- La réalisation d'une plaquette commémorative *En dix mots dis-moi dix ans* à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la HEP-BEJUNE ;
- La publication d'un bulletin d'information à l'intention des collaborateurs dès janvier 2012 ;
- La création et l'animation d'un stand au Salon de la formation du Jura et du Jura Bernois à Moutier en mars 2012 ;
- La publication et promotion des ouvrages des Éditions HEP-BEJUNE : *Balises Maths 1P/2P* (2 vol.) ; DVD EPS (4 vol.) ; *À la découverte de...* ; *Les trois petits lutins*, Conte musical ;
- La réédition des ouvrages *Balises Maths 3P* et *Balises Maths 4P*, et de *Peindre à la manière de...* ;
- La publication de plusieurs ouvrages dans le domaine de la recherche.

La HEP-BEJUNE a la volonté d'améliorer sa communication avec les différents publics que sont les collaborateurs, les étudiants, mais également les partenaires externes. Dans cette optique, les projets suivants seront notamment conduits :

- La réécriture de la politique de communication ;
- L'amélioration de l'Intranet ;
- La création d'un bulletin d'information destiné aux étudiants ;
- La maquette de la revue *Enjeux pédagogiques* sera revisitée.

Contributions du service TICE et pédagogie

En charge de prestations en faveur des formateurs et des étudiants, le service est intervenu à plusieurs reprises pour des problèmes liés principalement à certaines fonctionnalités des logiciels de base ou de matériel (en particulier multimédia). Des conseils personnels ont également été fournis quant à l'utilisation pertinente des TICE durant les cours, à l'achat de matériel et de logiciels. Des contacts sont en cours, afin de bénéficier de licences à prix réduit pour les formateurs et les étudiants.

Au niveau institutionnel, le service TICE assure le maintien de toutes les ressources informatiques pour la formation, notamment les salles TICE et EMTI, les logiciels des ordinateurs de prêt, les plateformes d'apprentissage Moodle et le système de publication des ressources pour la formation.

Un nouveau concept, *Ressources informatiques 2012*, a été accepté par le Conseil de direction. Il redéfinit le cadre et élargit l'utilisation des ordinateurs dans l'institution, en particulier dans le domaine des portables.

Un nouveau système d'apprentissage à distance pour la bureautique, accessible de l'interne et de l'externe, a été créé et est à disposition du personnel de l'institution et des étudiants.

Un système de vidéo-conférence a été mis en place et a été plusieurs fois utilisé avec succès par la plateforme recherche.

Plusieurs systèmes de production et de gestion de cours en ligne ont été étudiés (eLearning), le but étant de mettre à disposition de l'institution un système simple, performant et pérenne. Un prototype de travail collaboratif est actuellement en phase de test.

De nouveaux *espaces multimédias de travail interactifs* (25 salles EMTI) ont été réalisés. Pour rappel, un tel espace propose aux formateurs une installation informatique fixe, un système audio et un beammer, le tout doublé de la connectique nécessaire à l'accueil d'un portable et piloté par un simple boîtier. Quatre de ces salles sont également équipées d'un tableau blanc interactif. ▶

Dans le cadre de la mise en production du nouveau site de la HEP-BEJUNE, le service TICE a mis en place une nouvelle conception des guichets étudiants, formateurs et FEE, ainsi qu'un nouveau système simple de publication et d'échange de contenus pour la formation (Support Cours et Campus).

Le service TICE a participé au Salon de la formation professionnelle 2012 à Moutier en présentant un concept axé sur la robotique (robots Jeulin et Lego). Le matériel Lego peut être emprunté dans les médiathèques de l'institution.

Le service TICE suit les mises en place des tablettes au sein de l'institution (prêt par les médiathèques, expérimentation en formation préscolaire et primaire).

Service d'amélioration continue

Le concept démarche qualité devient réalité avec la mise en œuvre, par son Service d'amélioration continue, de la politique qualité adoptée en 2011. À travers cette démarche, la HEP-BEJUNE se dote d'outils permettant de répondre favorablement aux futures exigences fixées par la LEHE⁵ en se basant notamment sur les recommandations émises par la Commission de développement de la qualité de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP). Une commission dans laquelle siège, en tant que vice-président, le responsable du Service d'amélioration continue de la HEP-BEJUNE.

Dans une *démarche qualité*, la création d'un outil, par exemple un tableau de bord, est essentielle. Le tableau de bord contribue dans un premier temps à définir une stratégie en cohérence avec les missions de l'institution, puis à suivre la réalisation de la stratégie. La structure du tableau de bord définie par la HEP s'organise autour

de quatre dimensions (axes) que sont les ressources, les prestations, les processus internes et les projets stratégiques. Trois à quatre facteurs clés en lien avec des enjeux ciblés ont été définis par axe. Ces facteurs sont évalués annuellement à travers la lecture d'indicateurs de suivi lors d'une « revue qualité » qui réunit les responsables des processus et le président de la commission permanente d'évaluation des parcours de formation (COEV). L'analyse des résultats permet de vérifier la concrétisation de la stratégie de l'institution et influence les nouvelles orientations à mettre en œuvre lors de remédiations. Deux séances « revue qualité » ont eu lieu en 2011 et 2012.

Durant la période 2010-2012, les projets suivants ont été initiés dans une démarche d'amélioration continue des prestations :

- L'évaluation des enseignements : suite à l'enquête menée auprès des formateurs et des étudiants sur l'évaluation indicative globale (EIG), la COEV a apporté un certain nombre d'améliorations, notamment en orientant le questionnaire sur l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) et en offrant la possibilité aux formateurs de compléter celui-ci par des questions à choix. Autre nouveauté marquante, les évaluations se font dorénavant par voie électronique.
- Une centrale « EVASYS » a été acquise, elle permet une gestion professionnelle et efficace de l'ensemble des processus d'évaluation des différentes formations. Ainsi la production des rapports est transmise automatiquement aux personnes concernées dans des délais très courts.
- Un formulaire électronique de propositions d'amélioration a été élaboré et mis à disposition sur l'Intranet pour l'ensemble du personnel. Le suivi des propositions est géré par le Service d'amélioration continue. ■

⁵ LEHE : Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles

Services de l'administration et des finances

Projets et faits marquants

Au sein de la HEP-BEJUNE, le Service de l'administration et des finances est en charge du domaine financier, des ressources humaines et de la logistique. Cette dernière s'occupe de l'ensemble des infrastructures et des ressources informatiques de l'institution.

Gestion financière

La HEP-BEJUNE est au bénéfice d'une autonomie financière complète. Les cantons partenaires mettent les liquidités à disposition de l'institution en accord avec le budget approuvé par le Comité stratégique. Le Service de l'administration et des finances est ensuite chargé de répondre à l'ensemble des engagements de l'institution. Ces derniers comprennent notamment l'intégralité de la gestion des ressources humaines (paiement des salaires et des charges sociales, relations avec les partenaires sociaux, etc.).

Conformément aux articles 12 et 37 du Concordat intercantonal, le Comité stratégique définit la participation financière des cantons partenaires. N'étant pas dans une logique de concurrence entre les sites et vu la centralisation nécessaire de certaines activités sur un seul site, il a arrêté les répartitions 2010 et 2011 (de manière identique aux années précédentes) en ne considérant que le droit de codécision énoncé par l'article 38, lettre a du Concordat. Les coûts nets sont ainsi répartis à raison de 25 % pour Berne, 25 % pour le Jura et 50 % pour Neuchâtel. Cette clé s'applique uniquement aux formations et mandats confiés à la HEP par l'ensemble des cantons partenaires. Nous relevons par ailleurs que les budgets 2012 et 2013 sont établis sur la même base de financement.

Les mandats cantonaux confiés à la HEP font l'objet de conventions entre la HEP et le canton concerné. Les coûts directs des projets cantonaux sont imputés au canton concerné (coûts préciputaires – avant l'application de la clé de financement définie par le Comité stratégique). Ceci concerne notamment les projets cantonaux de formation continue ainsi que des tâches additionnelles.

Le Comité stratégique a désigné la société BVConsult SA comme organe de contrôle pour les exercices 2011

à 2013. BVConsult SA bénéficie d'un agrément d'expert-réviseur auprès de l'Autorité fédérale de surveillance de la révision.

La HEP-BEJUNE a mis en place en 2010/2011 un système de contrôle interne. Ce dernier a été appliqué dans son intégralité lors de l'exercice 2011. Son existence a été formellement attestée par l'organe de contrôle dans le cadre de son rapport sur les comptes annuels destiné au Comité stratégique. Le système de contrôle interne fait l'objet de mises à jour régulières.

Gestion du personnel

Le programme de la cohorte doctorale mis en place en 2007 s'est terminé en juillet 2011. Parmi les cinq formatrices et formateurs l'ayant suivi, une formatrice a soutenu sa thèse et obtenu son doctorat en sciences de l'éducation à l'automne 2012. Les autres personnes sont désormais en phase de finalisation de leur thèse.

En raison du départ de la titulaire, le poste de directrice des médiathèques a été mis au concours et repourvu en avril 2012. A l'issue de la création du Service académique, son responsable est entré en fonction dès août 2012. Ajoutons l'arrivée d'un nouveau doyen en formation secondaire en octobre 2012. À signaler que ces divers changements se sont intégrés à la réorganisation de l'institution commencée en août 2012.

Dans le cadre de l'amélioration continue, la HEP a déterminé des indicateurs afin de suivre l'évolution de son personnel (niveau de formation, développement professionnel).

La révision du statut du personnel est toujours d'actualité puisqu'une nouvelle commission paritaire a été constituée en août 2012.

Logistique

BÂTIMENTS

Les décisions prises par le Comité stratégique concernant la réorganisation et la relocalisation des filières ►

de formation ont nécessité de nombreux travaux à La Chaux-de-Fonds et à Bienne.

Deux grandes salles ont été créées à La Chaux-de-Fonds pour accueillir de plus grands groupes d'étudiants en formation primaire. À Bienne, le projet se réalise sur deux ans. Dans un premier temps, le site accueille les étudiants du secondaire. Des grandes salles pour les cours en commun ainsi que des plus petites pour la formation en didactiques ont été réalisées. En 2013, le rectorat et le Service de l'administration et des finances occuperont aussi les locaux, ce qui nécessitera encore des aménagements.

Un certain nombre de salles ont été adaptées aux normes TICE et sont maintenant équipées de manière standard avec un vidéoprojecteur (beamer), un PC et un équipement audio. Cet équipement offre aux enseignants une grande flexibilité dans la gestion de leurs cours.

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Les infrastructures informatiques évoluent chaque année par des projets de renouvellement et d'adaptation, mais aussi par des projets qui permettent de nouvelles fonctionnalités pour les enseignants, pour les étudiants et pour le personnel administratif et technique.

Durant les années 2010 à 2012, les principaux projets conduits peuvent être résumés ainsi :

- * Une mise en place de l'infrastructure liée au passage des médiathèques du logiciel Horizon à *Virtua* fourni par RERO, d'un système électronique d'évaluation et de statistiques des cours, de logiciels métiers pour les formateurs (*MindManager*, *SPSS*, *Viso*, etc.);
- * Une mise à jour de l'infrastructure de messagerie, de l'infrastructure de téléphonie et des logiciels de bureautique sur MS Office 2010 et système d'exploitation sur Windows 7;
- * Une étude préliminaire d'un nouveau concept d'accès à Internet par le réseau wifi a été conduite. Il s'agit tout particulièrement de mettre en place un système de contrôle et de suivi des accès.

Au niveau de la base de données, son développement s'est poursuivi avec la création de nouveaux outils en lien notamment avec :

- * la création d'un portail Web pour le dépôt des candidatures de la formation initiale;
- * la refonte complète de l'application de gestion des étudiants;
- * la création d'un portail Web pour l'inscription aux offres de cours en formation continue;
- * la gestion des mémoires professionnels des étudiants dans la base de données et l'extraction sur le site Internet;

- * la mise en place d'une application pour le dépôt et le suivi des propositions d'amélioration pour les collaborateurs HEP;
- * la mise en place d'une base unique, Hyperplanning, permettant la création des horaires et l'affichage futur sur des écrans d'accueil. ■

Perspectives

Dans le contexte évolutif des institutions de formation pédagogique et du monde éducatif, de nouveaux défis importants attendent la HEP-BEJUNE au cours des prochaines années dans le domaine de la formation, des prestations, notamment offertes par les médiathèques, mais aussi au niveau de son organisation et du statut de son personnel.

Par ailleurs, une révision globale du Concordat intercantonal créant une haute école pédagogique commune aux trois cantons Berne, Jura et Neuchâtel devra être réalisée. Le Comité stratégique sera prochainement appelé à se prononcer à ce sujet.

Formation

Sont désormais prévues dans les règlements de la CDIP⁶ des possibilités de reconversion dans l'enseignement induisant des modifications sur le mode d'admission (admission sur dossier), sur la durée de la formation (réduite en fonction d'un volume reconnu de compétences acquises de manière formelle et/ou non formelle) et sur le cursus des études qui combine formation théorique et activité d'enseignement à temps partiel (formation par l'emploi). La formation par l'emploi est définie comme une possibilité pour des étudiants en formation initiale d'avoir une activité rémunérée sous la forme d'une prise en charge d'une classe en totale responsabilité. Cette activité est considérée comme équivalente à un stage avec l'obligation d'une validation de la pratique professionnelle afin que les crédits ECTS y relatifs puissent être acquis.

Ce curriculum peut être proposé aux étudiants « réguliers » (au bénéfice des titres formels) ou aux personnes « en reconversion » admises sur dossier.

La mise en pratique de ces nouvelles mesures, tout en garantissant à la fois la qualité de la formation et un renouvellement important de la population enseignante des degrés primaire et secondaire, devient un enjeu majeur pour la HEP.

de Bienne sera réaménagé. La médiathèque disposera de nouveaux locaux dès la rentrée 2013. Tenant compte de la tertiarisation de la formation des enseignants et d'un nouveau profil d'étudiants, l'aménagement sera pensé en vue d'offrir des places de travail adéquates aux étudiants, majoritairement de la formation secondaire. Il devra aussi répondre aux exigences des autres usagers, en particulier des enseignants du terrain. De plus, les bibliothécaires doivent disposer d'un espace de travail favorable à leurs activités.

L'accroissement de l'offre de ressources numériques sera poursuivi. Les bibliothécaires devront orienter et faciliter l'accès à ces contenus en développant ou en gérant les interfaces et les plateformes adéquates. La mise à disposition de livres électroniques et d'autres contenus numériques est un défi auquel doivent s'attaquer les médiathèques. La bibliothèque numérique constitue aussi une vitrine pour l'institution : RERO DOC permettra la diffusion de la production intellectuelle de la HEP, en premier lieu des mémoires professionnels des étudiants.

Des actions de proximité permettant de renforcer les liens avec les différents publics des médiathèques seront aussi privilégiées, telles que la « Journée jeux » ou la présentation des ouvrages des Éditions HEP-BEJUNE. Ce genre d'événement permet de cibler tant les publics que les fonds à promouvoir et optimise le contact entre les bibliothécaires et les utilisateurs.

Organisation

Au niveau des structures d'accueil, l'année 2013 devrait correspondre à la fin de la mise en œuvre du plan de réorganisation de la HEP décidée en septembre 2011 avec le transfert, sur le site de Bienne, du Service de l'administration et des finances, de la direction des médiathèques et d'une partie des activités du rectorat.

Par ailleurs, l'année 2013 coïncidera avec le début des travaux en lien avec la réalisation d'un « pôle tertiaire » HES-SO, He-Arc et HEP-BEJUNE sur le site de la gare CFF de Delémont. Cette construction d'un nouveau bâtiment abritera notamment les structures d'enseignement de la HEP-BEJUNE et une partie des activités du rectorat dans le canton du Jura. Le transfert des activités de la HEP actuellement menées sur le site de Porrentruy ►

⁶ CDIP : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Médiathèques

Afin de répondre aux nouveaux besoins engendrés par la réorganisation de la HEP, le site

vers le nouveau campus de Delémont est prévu pour la rentrée académique 2015.

Statut du personnel

Afin de poursuivre ses différentes missions dans le contexte exigeant du domaine tertiaire, le Comité stratégique a décidé de poursuivre les réflexions relatives au statut du personnel. Il a nommé en 2012 une Commission paritaire qui a débuté ses travaux portant sur un réexamen des règlements et directives définissant les modalités d'engagement du personnel HEP et les ressources allouées aux filières de formation. Un premier rapport est attendu pour le début 2013. Idéalement, l'entrée en vigueur du nouveau statut est attendue pour la rentrée académique 2013.

Concordat

Le dispositif de conduite arrêté en 2004 et la réorganisation de la HEP décidée en 2011 nécessitent une réécriture du Concordat. Globalement, il s'agit de transcrire les modifications opérées sur le plan organisationnel et structurel. Ces modifications portent principalement sur :

- la terminologie de la nouvelle structure;
- les compétences décisionnelles des différentes instances;
- les cahiers des charges du recteur, des doyens et directeurs;
- les paramètres déterminant la contribution annuelle de chaque canton concordataire. ■

L'institution en chiffres

Statistiques des étudiantes et étudiants par filières de formation

Les données sont enregistrées à la rentrée académique, en août de chaque année.

Filières: formation initiale	2009	2010	2011	2012
Enseignement préscolaire-primaire (bachelor)	277	298	300	316
Enseignement secondaire 1 (master)	16	22	20	20
Enseignement secondaire 1 et 2 (diplôme combiné équivalent au Master of advanced studies in secondary and higher education)	156	171	148	132
Enseignement secondaire 2 (diplôme équivalent au Master of advanced studies in higher education)	-	-	6	23
Diplôme additionnel et attestation d'enseignement (secondaire) (postgrades)	9	6	3	2
Formation complémentaire en enseignement spécialisé (attestation) jusqu'en 2009	24	-	-	-
Enseignement spécialisé : master dès 2009	25	45	66	57
Sous-Total	507	542	543	550
Filières: formation continue				
CAS, DAS, MAS (postgrades)	42	68	37	154
Formation -2+2 (diplôme BEJUNE) (postgrades)	50	40	81	-
Sous-Total	92	108	118	154
Total des étudiant-e-s en formation certifiée	599	650	661	704
Pourcentage d'accroissement annuel (%)	1.4	8.5	1.7	6.5

Statistiques des diplômées et diplômés

	Primaire		Secondaire 1		Secondaire 2		Secondaire 1 et 2		MAES	
	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012	2010/2011	2011/2012
Berne	12	20	1	1	0	0	12	12	0	9
Jura	20	14	2	1	0	0	9	19	0	8
Neuchâtel	36	34	4	7	0	0	48	29	0	8
Autre	15	2	0	1	0	0	9	5	0	0
Total	83	70	7	10	0	0	78	65	0	25

Statistiques des prêts des médiathèques

Les statistiques de l'année 2012 ne portent que sur une période de sept mois. Pour interpréter les chiffres relatifs à cette année, il convient de tenir compte du fait que la rentrée scolaire et les derniers mois de l'année génèrent beaucoup d'emprunts et de nouvelles inscriptions

Nombre de prêts et de renouvellements de prêts de documents

	2010	2011	Janvier à Juillet 2012
Bienne	26'364	31'360	13'673
Porrentruy	38'549	40'098	21'221
La Chaux-de-Fonds	120'497	114'127	47'493
Total	185'410	185'585	82'387

Nombre de prêts et de renouvellements de prêts d'appareils

	2010	2011	Janvier à Juillet 2012
Bienne (prêt réservé exclusivement aux étudiants et formateurs)	1052	1297	782
Porrentruy (sans renouvellements en 2010 et 2011)	2530	2559	1959
La Chaux-de-Fonds	2743	3394	1882
Total	6325	7332	4623

Enregistrements d'émissions et de films diffusés par les chaînes de télévision publiques

	2010	2011	Janvier à Juillet 2012
Enregistrements TOTAL	1426	1093	533
Enregistrements pour d'autres institutions	282	198	148

Autres prestations du service technique

	2010	2011	Janvier à Juillet 2012
Copies de CD et DVD	4489	4466	2296
Transferts	62	53	71
Impressions	240	0	85

Statistiques du personnel

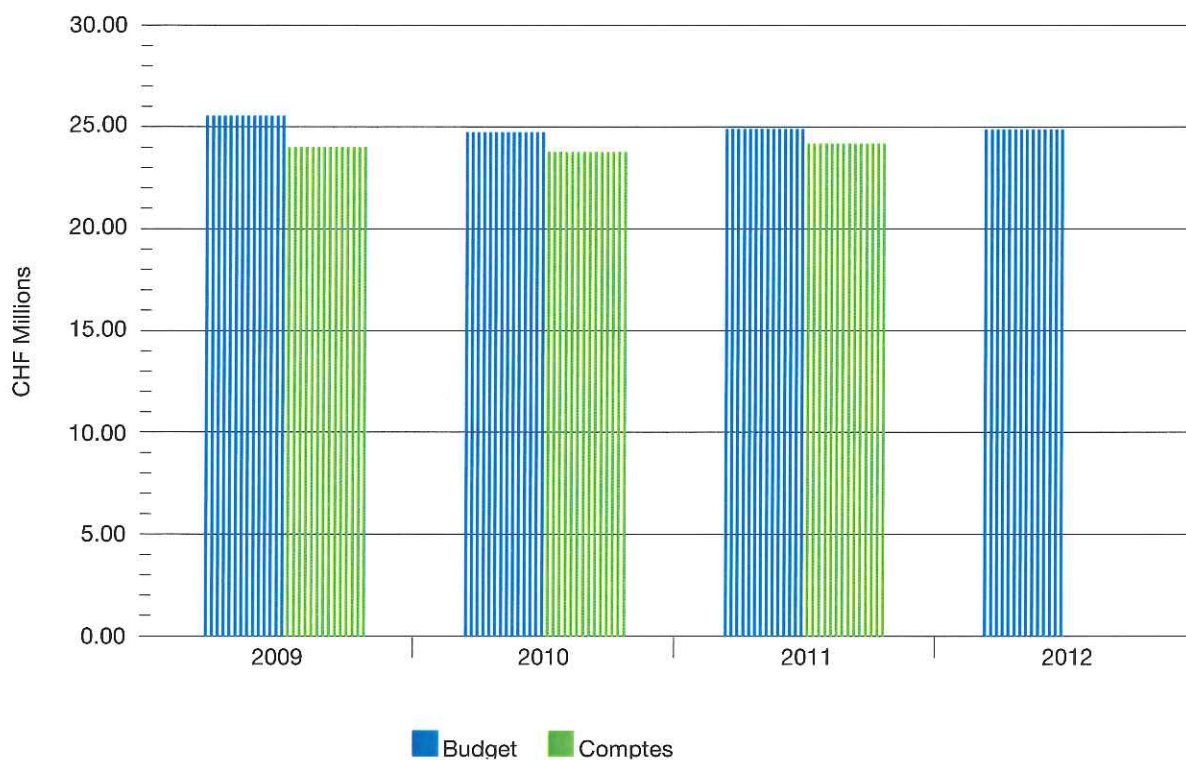
	2009 - 2010		2010 - 2011		2011 - 2012	
	EPT	% de la masse salariale	EPT	% de la masse salariale	EPT	% de la masse salariale
1	Personnel lié aux activités de formation, de recherche et de ressources documentaires					
Formation préscolaire et primaire	35.8		34.1		33.9	
Formation secondaire	16.4		15.9		16.2	
Formation continue	10.5		11.5		10.7	
Ressources documentaires et multimédias	13.5		14.2		13.2	
Recherche	7.3		7.0		7.3	
Formateurs avec mandats pédagogiques	1.8		2.1		1.9	
Groupe TICE et pédagogie	1.8		1.8		1.8	
Formation doctorale, congés de formation	1.3		1.4		1.3	
Sous-total	88.4		88.0		86.3	
	70.93%	81.23%	70.99%	81.19%	70.00%	80.89%
2	Projets conjoncturels					
Mandats externes	0.4		0.4		0.2	
Sous-total	0.4		0.4		0.2	
	0.32%	0.41%	0.36%	0.47%	0.16%	0.21%
3	Cadres et administration					
Rectorat	4.0		4.0		4.0	
Service de l'administration et des finances	5.0		5.0		4.9	
Service de l'informatique de gestion	1.6		1.6		1.7	
Sous-total	10.6		10.6		10.6	
	8.55%	8.53%	8.56%	8.70%	8.58%	8.69%
4	Personnel secrétariat					
Secrétaires	16.2		15.6		16.2	
	12.98%	8.79%	12.59%	8.72%	13.14%	9.04%
5	Personnel apprentis et stagiaires					
Apprentis et stagiaires	9.0		9.3		10.0	
	7.22%	1.04%	7.5%	0.92%	8.11%	1.17%
Total général	124.6		123.9		123.3	
	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Les valeurs du tableau sont exprimées en «équivalent plein temps» (EPT) et se basent sur les données d'avril de chaque année.

Budgets 2012 et comptes 2009 - 2011

	Comptes 2009	Comptes 2010	Comptes 2011	Budget 2012
Préscolaire et primaire	6'410'088	6'576'314	6'281'635	6'461'000
Secondaire 1 et 2	2'956'509	2'630'379	2'539'672	2'794'300
Formation continue	2'615'580	2'950'284	3'501'986	3'981'000
Ressources documentaires et multimédias	1'785'236	1'882'389	1'767'228	1'834'200
Recherche pédagogique	945'727	1'289'459	1'338'404	1'372'500
Administration	2'758'715	2'887'597	2'696'730	2'882'000
Rectorat	1'050'739	1'135'562	1'255'548	1'284'000
Charges générales de personnel (Congés de formation, doctorants et absences, groupe TICE/SIG)	1'290'870	870'419	889'445	1'081'000
Infrastructure (bâtiments, informatique, mobilier)	3'477'440	3'295'067	3'304'636	3'235'000
• dont, charges des bâtiments	2'097'991	2'083'166	2'082'757	2'080'000
• dont, autres charges d'infrastructure	1'379'449	1'211'901	1'221'880	1'155'000
Réserve stratégique	750'000	250'000	600'000	0
TOTAUX	24'040'904	23'767'470	24'175'283	24'925'000

Évolution comptes et budgets 2009 - 2012



Les derniers comptes audités de la HEP-BEJUNE correspondent à l'année civile 2011. Ils ont permis de dégager des économies à hauteur CHF 0,75 million par rapport au budget.

Les principaux écarts se résument ainsi:

ÉCONOMIES

- * CHF 282'000: Salaires, coûts par poste inférieurs aux prévisions
- * CHF 350'000: EPT au budget pas totalement utilisés
- * CHF 100'000: Ressources documentaires et multimédias, poste de directrice non repourvu immédiatement
- * CHF 60'000: Taxes d'études supérieures au budget, effectifs généraux en légère hausse
- * CHF 240'000: Congés de formation octroyés dans une moindre mesure
- * CHF 280'000: Contributions selon l'accord AHES (étudiants hors espace BEJUNE) supérieures aux estimations
- * CHF 100'000: Recherche pédagogique, projets réalisés dans une moindre mesure
- * CHF 50'000: Biens, services et marchandises

CHARGES SUPPLÉMENTAIRES

- * CHF 88'000: Provision pour un litige
- * CHF 600'000: Fonds stratégique, alimentation complémentaire selon décision du Comité stratégique du 30 mars 2012

Haute Ecole Pédagogique BEJUNE

rue du Banné 23

2900 Porrentruy

0844 886 996

www.hep-bejune.ch

HEP-BEJUNE Rapport bisannuel 2010-2012

Rédaction : Jean-Pierre Baer
Jean-Pierre Faivre
Alexandre Gigax
Pascale Hess
François Hurter
Christelle Labeye
Jean-Steve Meia
Claude Rebetez
Pascal Reichen
Véronique Rieser
Fred-Henri Schnegg
Alain Stegmann
Relecture : Christelle Labeye
Jean-Jacques Schwab
Coordination : Christelle Labeye
Alain Stegmann
Graphisme : Hervé Stadelmann

© HEP-BEJUNE 2013, Porrentruy. Suisse

